

PAR COURRIEL

Québec, le 6 janvier 2023

Objet : Demande d'accès n° 2022-03-009 – Lettre de réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 4 février dernier, concernant le Protocole d'échantillonnage de l'air ambiant applicable aux activités de l'usine PF Résolu située 79 rue Main Gatineau auquel Messieurs Raoul Foko et Daniel Martel de l'équipe d'intervention du régional Outaouais ont fait référence, et dont se sert le MELCC pour leur suivi industriel auprès de cette compagnie.

Le document visé par votre demande est accessible et joint à la présente. Il s'agit de :

- La fiche d'échantillonnage pour type de prélèvement, 4 pages

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M. Pascal Philie-Beaudry, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel pascal.philie-beaudry@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Chantale Bourgault

p. j. 2

NOM DU DOSSIER :	PF Résolu – Particules noires
N/RÉFÉRENCE GESDOC :	7610-07-01-066601
IDENTIFICATION DU OU DES ÉCHANTILLON(S) :	Ministères : M01-01... Justiciable : J01-01...

1. PARAMÈTRE D'ANALYSE

√	Paramètre d'analyse	Type de contenant	Quantité à prélever	Agent de préservation	Délai de conservation	Labo
	Caractérisation QTOF	fiolle (COV)	un gaz bien souillé	-	-	LAVAL

Note : Selon le type de contenant, la quantité à prélever, l'agent de conservation requis et le délai de conservation, il est possible de faire des regroupements. De plus, il faut noter la quantité d'agent de préservation ajoutée et le pH obtenu.

Légende : (à titre d'exemple seulement)

(B) : Remplir à ras bord

L : Laval

LAB : Contacter le laboratoire pour des précisions

P : Les bouteilles et les revêtements des bouchons sont composés des plastiques suivants : polyéthylène de basse ou haute densité, polypropylène, polystyrène, chlorure de polyvinyle ou téflon

Q : Québec

V : Bouteille en verre

VA : Bouteille en verre clair ou ambré avec joint en aluminium ou en téflon

VB : Bouteille en verre ambré (ou bouteille en verre clair entouré d'un papier d'aluminium) avec joint en aluminium ou en téflon

2. MÉTHODE D'ÉCHANTILLONNAGE

√	Méthode d'échantillonnage
	<p>La méthode choisie est le frottis.</p> <p>M. Dupont m'indique que des fioles telles qu'on utilise pour l'échantillonnage sont suffisantes. Il m'indique de prendre un gaz sans solvant (pas imbibé) et de frotter une surface permanente (immobile). Il m'indique qu'il faut un gaz bien souillé pour que l'analyse fonctionne. Il m'indique d'utiliser les paramètres caract.-QTOF.</p> <p>Il m'indique également de prendre un échantillon de 500 ml ou 250 ml de cendres volantes.</p> <p>Il m'indique également de procéder à un blanc de terrain.</p> <p>Il s'agit d'un échantillonnage avec résultat qualitatif et non quantitatif.</p>
	Référence : Félix Dupont, Chimiste M. Sc. Du CEAEQ

<p>Méthode à suivre : La forme de la surface n'a pas d'importance, l'aire cependant doit être connue avec précision afin de permettre le calcul de la concentration par unité de surface.</p> <p>La démarcation de la zone à l'étude peut être réalisée en traçant le périmètre au moyen d'instruments appropriés tels que règle, compas...</p> <p>Des gaz de coton, des bâtonnets ouatés ou des papiers filtres non contaminés servent au prélèvement. Le port de gants est essentiel pour éviter que des produits contenus sur la peau ne soient ajoutés à l'échantillon et pour éliminer les risques reliés à l'absorption cutanée de solvants ou de substances toxiques.</p> <p>Contrôle de la qualité : L'usage d'échantillons « blancs » revêt une grande importance dans le cas des surfaces en raison des possibilités de récupération partielle des contaminants et de la solubilisation des revêtements.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau 1 : vérification de la propreté du tissu utilisé • Niveau 2 : vérification de la qualité des travaux • Niveau 3 : vérification de la totalité du recouvrement ou de la dissolution de la surface <p>Technique d'échantillonnage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marquer la surface à échantillonner au moyen d'un outil approprié ou d'un gabarit - Essuyer la surface à l'aide du matériel choisi par des mouvements verticaux ou horizontaux en évitant de passer deux fois au même endroit - Utiliser des gants appropriés et imbiber le tissu avec le solvant afin d'éviter la formation de gouttelettes (dans ce cas-ci, il n'y a pas de solvant à utiliser. - Transférer le tissu dans un contenant de verre ambré pour l'analyse des composés organiques, et dans un contenant de plastique ou de verre pour les composés inorganiques - Réaliser les deux premiers niveaux du contrôle de la qualité décrits à la section précédente <p>Référence : Guide d'échantillonnage des MDRs</p>

3. MATÉRIEL D'ÉCHANTILLONNAGE

√	Matériel
	Règle ou Équerre
	Fiole de COV
	Gaz en coton
	Gants
	Carnet
	Crayon
	Fiche d'échantillonnage
	Carte des points d'échantillonnage
	GPS

√	Matériel
	Caméra
	Formulaire d'échantillonnage
	Glacières

Note : Toute pièce d'équipement ou tout matériel réutilisé pour les analyses de chimie organique et inorganique doit être décontaminé entre chaque point de prélèvement selon la méthode décrite au Cahier 1 – Généralités ou au Cahier 5 – Échantillonnage des sols du Guide d'échantillonnage à des fins d'analyses environnementales du Québec.

4. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE (aide-mémoire à compléter sur le terrain)

√	Information supplémentaire
	Description de l'échantillon (couleur, opacité, nombre de phases, odeur, texture, viscosité, présence de dépôts et ou de particules).
	Date et heure du prélèvement (début et fin).
	Agents réfrigérants présents dans la glacière (nombre).
	Photos de l'échantillon et du lieu de prélèvement.
	Conditions météorologiques.
	Matières entreposées quantifiées (mesure du contenant) ou rejet quantifié.
	Contrôle de qualité (blancs de terrain, de transport, de lavage des équipements, duplicata de terrain).

Séparation des échantillons contaminés de ceux qui ne le sont pas.
--

5. DIRECTIVE SUR LA REMISE D'ÉCHANTILLONS (aide-mémoire à compléter sur le terrain)

Note : La Directive sur la remise d'échantillons s'applique principalement dans le cadre d'un processus d'enquête, mais elle peut s'appliquer dans certaines situations ponctuelles qui peuvent survenir lors d'inspection.

√	Application de la Directive sur la remise d'échantillons
	Avis au justiciable.
	Identification des duplicata par M- (Ministère) et J- (Justiciable) sur les contenants et sur les différents formulaires.
	Duplicata scellés dans des sacs à numérotation unique différents.
	Heure de scellés.
	Identification de la (des) personne(s) qui a (ont) ajouté l'agent de préservation et scellé les duplicata.
	Description du mode d'obtention du duplicata (séparation d'un échantillon original, prélèvement simultané ou consécutif).

Note : Ne jamais perdre les échantillons de vue et les placer sous scellés immédiatement après avoir ajouté les agents de conservation et vérifié le pH, si nécessaire.

6. COMMENTAIRE
